

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M.R.C. DE MATAWINIE**

**LUNDI
6 MARS 2017
2017-03-06**

Session ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 mars 2017 à 20 heures, heure ordinaire des assemblées.

**Étaient présents : Messieurs Pierre-Michel Gadoury, Bernard Chassé, Denis Jeanson, Mario Tremblay, mesdames Isabelle Desrosiers et Annie Bélanger
Était absent :**

Sous la présidence du Maire monsieur Normand Champagne

II Y A QUORUM

Le Maire monsieur Normand Champagne, procède à l'ouverture de la présente assemblée.

2017-064

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du Conseil tenue le 6 février 2017

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QU : le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil tenue le 6 février 2017 soit et est adopté;

Adopté unanimement.

2017-065

**Audit du vérificateur et rapport des états financiers 2016
(N/D B-2042)**

Procéder, s'il y a lieu, à l'adoption de l'audit du vérificateur et du rapport des états financiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la municipalité procède à l'adoption de l'audit du vérificateur et du rapport des états financiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;

Adopté unanimement.

Le Maire monsieur Normand Champagne, procède au dépôt de la liste des rapports, documents et correspondances reçus et la Directrice générale, madame Nicole D. Archambault en fait lecture.

2017-066

Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2017

(N/D B-2042)

Procéder, s'il y a lieu, à la nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2017.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la municipalité reconduit le mandat de la firme Boisvert & Chartrand comme vérificateur pour l'exercice financier 2017;

Adopté unanimement.

2017-067

Gadoury Yvan (N/D I-0121)

Suite au dépôt du plan de subdivision préparé par Daniel Brodeur a.g. sous le numéro de minute 7577 en date du 30 janvier 2017, monsieur Yvan Gadoury nous dépose une suggestion de noms pour la rue de ce nouveau lotissement. Donner suite, s'il y a lieu, au choix proposé.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : la municipalité retienne dans la liste de suggestions déposée par monsieur Gadoury, la rue du Sommet;

QUE : cette proposition soit envoyée à la Commission de toponymie du Québec pour approbation et officialisation;

Adopté unanimement.

2017-068

Les Entreprises Généreux (N/D I-0182)

Monsieur Éric Généreux, vice-président des Entreprises Généreux nous dépose une liste de noms de rues potentiels pour le nouveau développement du Vieux Moulin. Donner suite, s'il y a lieu, à cette proposition.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : le nom retenu par la municipalité parmi les propositions déposées pour le nouveau développement est la rue des Pionniers;

QUE : cette proposition soit envoyée à la Commission de toponymie du Québec pour approbation et officialisation;

Adopté unanimement.

2017-069

Activités de loisirs (N/D B-0011)

Madame Mylène Letellier, directrice de Loisirs de la municipalité nous informe que l'équipe de ballon-balai des enfants 8 à 15 ans au nom des Buck-é participera au championnat provincial en Gaspésie qui se tiendra fin avril. Afin d'amasser des fonds pour cet évènement, un souper spaghetti sera organisé le 1^{er} avril prochain. Madame Letellier recommande que la municipalité soit partenaire de cet évènement par la gratuité du centre culturel. Donner suite s'il y a lieu, à cette recommandation.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : la municipalité soit partenaire de l'évènement souper spaghetti qui se tiendra le 1^{er} avril prochain afin d'amasser des fonds pour la participation des Buck-é au championnat provincial en Gaspésie, par la gratuité du centre culturel;

Adopté unanimement.

2017-070

Comité consultatif d'urbanisme (N/D B-1531)

Accepter, s'il y a lieu, la candidature de monsieur Martin Rondeau pour siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : la municipalité souhaite la bienvenue à monsieur Martin Rondeau en tant que membre du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité, pour un mandat de deux ans;

Adopté unanimement.

2017-071

0025-88-4149

0025-88-4149 dépose une demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 194, chemin du Lac-Noir, afin d'implanter un bâtiment accessoire empiétant de plus du 1/3 dans la projection avant du bâtiment principal. Il souhaite ainsi implanter le bâtiment accessoire à 23,42 mètres dans la projection avant au lieu du 17,84 mètres permis sur son terrain. Cette demande est effectuée conformément aux dispositions du règlement relatif aux dérogations mineures, le tout faisant suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QUE : la municipalité accepte la demande déposée par 0025-88-4149 pour l'immeuble sis au 194, chemin du Lac-Noir, pour l'implantation d'un bâtiment accessoire empiétant de plus du 1/3 dans la projection avant du bâtiment principal, soit à 23,42 mètres dans la projection avant au lieu du 17,84 mètres tel permis sur son terrain, conditionnel à ce que le bâtiment rencontre toutes les normes de construction, le tout faisant suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Adopté unanimement.

2017-072

Soumission «Nivelage des chemins d'été» pour 2017-2018-2019
(N/D X-0241)

Procéder, s'il y a lieu, à des demandes de soumission par voie d'invitation, pour le nivelage des chemins d'été pour les années 2017-2018-2019.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité procède à des demandes de soumission par voie d'invitation, pour le nivelage des chemins d'été pour les années 2017-2018-2019.

Adopté unanimement.

2017-073 **Taxe d'accise** (N/D X-0351)

Donner suite, s'il y a lieu, aux offres reçues pour la réalisation des inspections télévisées de notre réseau d'égout sanitaire, tel qu'exigé par le Ministère des Affaires municipales et du Territoire (MAMOT) relatif au plan d'intervention sur la taxe d'accise.

Nordikeau 46 520 \$ + taxes

Proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre reçue de Nordikeau au montant de 46 520 \$ + taxes pour la réalisation des inspections télévisées de notre réseau d'égout sanitaire, tel qu'exigé par le Ministère des Affaires municipales et du Territoire (MAMOT) relatif au plan d'intervention sur la taxe d'accise, étant le seul soumissionnaire;

Adopté unanimement.

2017-074 **Camion** (N/D B-1926)

Donner suite, s'il y a lieu, à la soumission soumise par Transport CHG inc. pour la vente d'un camion GMC 2015 à la municipalité, au montant de 21 570\$ + taxes et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer le chèque à cet effet.

*Le maire monsieur Normand Champagne et le conseiller Mario Tremblay se retire de la table des délibérations, compte tenu leur lien avec Transport CHG inc.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à la soumission soumise par Transport CHG inc. pour la vente d'un camion GMC 2015 à la municipalité, au montant de 21 570\$ + taxes;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer le chèque à cet effet;

Adopté unanimement.

**AVIS DE MOTION
A - 02 - 2017
Donné 06-03-2017**

Avis de motion est donné par le conseiller Bernard Chassé qu'il sera présenté, pour adoption, à la séance ou à une séance subséquente, un projet de règlement afin de régir les contenants de récupération de vêtements, d'items pour la maison et de petits appareils électroménagers, et demande en vertu de l'article 445 du Code municipal, dispense de lecture dudit règlement.

2017-075 Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Rapport

Adoption des rapports des incendies et des pratiques qui ont été déposés par le Service des incendies. Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QUE : les rapports des incendies et des pratiques déposées par le Service des incendies soient et sont acceptés;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Adopté unanimement.

**2017-076 Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Demandes
(N/D B-1444)**

Monsieur Jean-François Bruneau demande l'autorisation d'effectuer certains achats, tels que 2 habits de combat, une plaque de chapeau et 4 plaquettes d'identification pour l'autopompe au coût total de 3043 \$. Donner suite, s'il y a lieu à ces demandes.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QUE : le conseil autorise monsieur Bruneau à effectuer les achats demandés tels que 2 habits de combat, une plaque de chapeau et 4 plaquettes d'identification pour l'autopompe au coût total de 3043 \$;

Adopté unanimement.

2017-077

Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Congrès

(N/D B-0060)

Monsieur Jean-François Bruneau demande d'autoriser sa participation, accompagné de son adjoint, au 49^e congrès de l'Association des Chefs de Service Incendie du Québec (ACSIQ) qui se tiendra du 20 au 23 mai 2017 à Québec au coût de 960 \$ + taxes pour les deux. Autoriser, s'il y a lieu, la participation à ce congrès et les dépenses inhérentes à ce déplacement.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QUE : la municipalité autorise la participation de monsieur Jean-François Bruneau seulement au congrès des Chefs du Service Incendie (ACISQ) qui se tiendra du 20 au 23 mai 2017 à Québec au coût de 425 \$ + taxes ainsi que les dépenses inhérentes à ce déplacement;

Adopté unanimement.

2017-078

Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Formation

(N/D B-1463)

Monsieur Bruneau demande l'autorisation d'assister à la rencontre de l'ACSIQ le 9 mars prochain à Berthier et d'assister à la rencontre concernant les Premiers Répondants le 23 mars prochain à Blainville. Donner suite, s'il y a lieu, à ces demandes.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QUE : le conseil autorise monsieur Bruneau à assister à la rencontre de l'ACSIQ le 9 mars prochain à Berthier et autorise les dépenses inhérentes à ce déplacement, et demande à monsieur Bruneau de déposer l'ordre du jour de la rencontre des premiers répondants à la Directrice générale pour acceptation;

Adopté unanimement.

2017-079

Garde-Feu municipal (N/D B-1532)

Procéder, s'il y a lieu, à la nomination du garde-feu municipal et de ses adjoints pour l'année 2017.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QUE : monsieur Jean-François Bruneau soit nommé garde-feu municipal et messieurs Benoit Joly et Martin Provost, ses adjoints;

Adopté unanimement.

2017-080

Schéma de couverture de risque en incendie (N/D B-0463)

Approuver, s'il y a lieu, le rapport annuel 2016 du schéma de couverture de risque en incendie.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers
Et résolu

QUE : la municipalité approuve le rapport annuel 2016 du schéma de couverture de risque en incendie;

Adopté unanimement.

2017-081

Transfert de fonds

Procéder, s'il y a lieu, à l'adoption de la liste de transfert de fonds au montant de 978 \$, selon la liste déposée à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la municipalité procède à l'adoption de la liste de transfert de fonds au montant de 978 \$, selon la liste déposée à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-082

Liste des comptes à payer

Procéder, s'il y a lieu, à l'adoption de la liste des comptes à payer au montant de 33 130,51 \$ et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la liste des comptes à payer soit et est adoptée au montant de 33 130,51 \$;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Chèques	Fournisseurs	Montants
13497	B & A Beaulieu	254.43
13498	Alarme P.M.C inc.	1131.36
13499	Alliance quebecoise du loisir public	287.44
13500	A.M.C. informatique enr.	22.99
13501	Atelier d'aiguysage et sous-dur	31.92

Chèques	Fournisseurs	Montants
13502	Ayotte Sylvain	30.00
13503	Bell Gaz ltée	2180.88
13504	Bruneau Jean-François	15.00
13505	Castonguay, Robitaille, Harnois	1465.93
13506	CAUCA	341.48
13507	Certilab inc.	957.74
13508	Chambre de commerce	1161.25
13509	Club FADOQ les étoiles argentées	41.60
13510	Comtois, Landry & Ouellet inc.	23.14
13511	Garage Carl Gadoury	1217.73
13512	Gauthier & Martin inc.	293.19
13513	Généreux construction inc.	574.88
13514	Imprimerie R. Pinard	1803.96
13515	Inspecteur Canin inc.	396.66
13516	Joly Benoit	15.00
13517	Leonard Nicole	511.51
13518	Les motoneiges Géro inc.	57.76
13519	Les Services EXP inc.	1855.42
13520	Les trophées JLM inc.	86.23
13521	Letellier Mylène	101.05
13522	Linde Canada ltée	263.88
13523	Logixia inc.	28.74
13524	Loisir et sport Lanaudière	35.00
13525	Martech inc.	54.62
13526	Bureau plus	105.80
13527	Medias TransContinental	470.25
13528	Métro Boucher	77.70
13529	Mini excavation Jean-Marc Gravel enr.	388.04
13530	Municipalité St-Félix-de Valois	429.81
13531	Nordikeau inc.	2029.41
13532	Nortrax	597.13
13533	Paradis Yannick	26.40
13534	PG Solutions inc.	2055.10
13535	Pièces d'auto Le Portage ltée	371.02
13536	Pitney Bowes	264.41
13537	Produits chimiques Sany inc.	18.92
13538	Produits Shell Canada ltée	60.00
13539	Provost Martin	30.00
13540	Receveur Général du Canada	475.00
13541	Librairie Renaud-Bray inc.	55.16
13542	Robillard André	275.94
13543	Techno Feu inc.	1207.24
13544	Thibault & associés	1038.53
13545	Fleetcor Canada Mastercard	556.21
13546	CST Canada Co.	1884.25
13547	Xerox Canada ltée	71.76
13548	Yvon Saint-Georges inc.	4820.47
Direct	Visa Desjardins	581.17
	TOTAL :	33 130,51 \$

Adopté unanimement.

2017-083

Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes 2017
(N/D B 2043)

Autoriser, s'il y a lieu, la Directrice générale à transmettre à la Directrice générale de la MRC de Matawinie, la liste déposée des immeubles à mettre en vente pour défaut de paiement des taxes et mandater la Directrice générale ou la secrétaire-trésorière adjointe à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre ne sera faite.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la municipalité autorise la Directrice générale à transmettre à la Directrice générale de la MRC de Matawinie, la liste déposée des immeubles à mettre en vente pour défaut de paiement des taxes;

QUE : la municipalité mandate la Directrice générale ou la secrétaire-trésorière adjointe à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre ne sera faite;

Adopté unanimement.

2017-084

Politique Nationale de la ruralité (N/D B-1985)

Procéder, s'il y a lieu, à une demande de financement pour un montant de 38 398,55 \$ pour le projet « Le Goût de Matha ».

Proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : la municipalité autorise madame Nicole D. Archambault, directrice générale et monsieur Normand Champagne, maire, à déposer une demande de financement pour un montant de 38 398,55 \$ dans le cadre de la politique nationale de la ruralité dans le fonds du Pacte rural, et à signer s'il y a lieu, le protocole d'entente relatif à ce projet;

QUE : la municipalité de Saint-Jean-de-Matha s'engage à réaliser la totalité du projet et à défrayer un minimum de 20 % du coût du projet;

Adopté unanimement.

2017-085

Service des loisirs (N/D B-0011)

Procéder, s'il y a lieu, à l'adhésion de la municipalité à l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM) au cout de 299\$+ taxes et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer le chèque à cet effet.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et Résolu

QUE : la municipalité procède à l'adhésion de la municipalité à l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM) au cout de 299\$+ taxes;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisé à signer le chèque à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-086

Office municipal d'habitation Saint-Jean-de-Matha (N/D B-0735)

Autoriser, s'il y a lieu, le premier versement de notre quote-part à l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Jean-de-Matha au montant de 1782 \$ et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer le chèque à cet effet.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité autorise le premier versement de notre quote-part à l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Jean-de-Matha au montant de 1782 \$;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisé à signer le chèque à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-087

Directeur de l'urbanisme et de l'environnement (N/D B-1685)

Autoriser, s'il y a lieu, le paiement à l'Ordre des Urbanismes du Québec pour l'année 2017-2018 de Monsieur Philippe Morin au montant de 669 \$ taxes incluses. Autoriser le maire et la directrice générale à signer le chèque à cet effet.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : la municipalité autorise le paiement à l'Ordre des Urbanismes du Québec pour l'année 2017-2018 de Monsieur Philippe Morin au montant de 669 \$ taxes incluses;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer le chèque à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-088

Collecte des matières recyclables et organiques (N/D B-1525)

Participer, s'il y a lieu, au projet pilote 2017 d'implantation de la collecte des matières recyclables et organiques du Fonds de protection de l'environnement matawinien.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC de Matawinie a adopté en 2016 le nouveau règlement 167-2015 sur l'utilisation du Fonds de protection de l'environnement matawinien – FPEM (résolution CM-350-2016);

CONSIDÉRANT la résolution CM-015-2017 du Conseil de la MRC de Matawinie qui autorise la mise en œuvre du projet pilote d'implantation de la collecte des matières recyclables et organiques dans les écoles primaires du territoire;

CONSIDÉRANT la valeur éducative du projet et ses impacts potentiels sur la performance municipale de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT la confirmation écrite ci-jointe de l'école Bernèche à participer au projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à prendre contact avec son fournisseur de service de collecte des matières résiduelles afin d'assurer le bon fonctionnement du projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à assurer un suivi auprès de l'école Bernèche pour assurer la pérennité du projet sur une période de 3 ans;

Il est proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : la Municipalité de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha participe au projet pilote 2017 d'implantation de la collecte des matières recyclables et organiques du Fonds de protection de l'environnement matawinien (FPEM);

QUE : la municipalité nomme madame Mylène Letellier comme responsable municipal et répondant du projet;

Adopté unanimement.

2017-089

Service des loisirs (N/D B-0011)

Ayant eu la confirmation qu'une subvention de 3000 \$ a été accordée à la municipalité pour la réalisation de notre projet dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et période estivale 2017, autoriser, s'il y a lieu, le Maire à signer la convention d'aide financière avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille.

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017 (Programme) qui vise à soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-de-Matha a présenté en 2016 une demande d'appui financier admissible afin de réaliser un projet permettant de bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-de-Matha désire toujours participer au Programme;

Il est proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

D'autoriser le Maire monsieur Normand Champagne, à signer au nom de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha la convention d'aide financière 2016-2017 dans le cadre du Programme;

Adopté unanimement.

2017-090

Horaire de vacances des employés municipaux (N/D B-0753)

Adopter, s'il y a lieu, l'horaire des vacances déposé par les employés municipaux pour l'année 2017, et déterminer les dates de fermeture du bureau municipal durant la période estivale 2017.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu :

QUE : la municipalité adopte l'horaire des vacances déposé par les employés municipaux pour l'année 2017, exception faite de Christine Gélinas, ou seules les semaines du 24 juillet et du 31 juillet lui sont accordées, compte tenu de la fermeture du bureau municipal;

QUE : demande est faite à madame Gélinas de déposer une autre date pour sa troisième semaine;

QUE : pour ce qui est des saisonniers, messieurs Steve Héroux et Benoit Blain, une semaine de vacances leur sera accordée, selon les besoins du service;

Adopté unanimement.

2017-091

Service de la voirie/employé (N/D B-0753)

Procéder, s'il y a lieu, à l'embauche de monsieur Gabriel Lanteigne-Dumaine au poste de journalier/chauffeur-opérateur à l'essai pour un an.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité procède à l'embauche de monsieur Gabriel Lanteigne-Dumaine au poste de journalier/chauffeur-opérateur à l'essai pour un an, et ce, à compter du 13 mars 2017 au taux horaire établi selon la convention collective de 17,16 \$;

Adopté unanimement.

2017-092

Rue de L'Église (N/D C-0037)

Procéder s'il y a lieu au changement de nom de la montée et de la descente de la rue de L'Église pour celui de Marcel Masse.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marcel Masse était un mathalois de naissance né le 27 mai 1936 au 228, rue Sainte-Louise, maison de Louis Cyr, que son père avait louée pour y établir son cabinet de médecin;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marcel Masse a occupé différents postes de ministre autant dans le gouvernement provincial que fédéral entre les années 1966 et 1993;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marcel Masse fut un grand défenseur de la langue française et de l'histoire de notre nation, et qu'il fut président fondateur de plusieurs événements et fondations, dont la Société Héritage de Champlain en 2005;

CONSIDÉRANT que la rue qui ceinture l'église de Saint-Jean-de-Matha où fut baptisé monsieur Marcel Masse est située à proximité de son lieu de naissance;

Il est proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la rue qui ceinture l'église autant dans la montée que la descente soit nommée la rue Marcel-Masse;

QUE : demande soit transmise à la Commission de la toponymie pour officialisation;

QUE : madame Cécile Martin-Masse, épouse de monsieur Marcel Masse soit avisée de cette demande;

Adopté unanimement.

2017-093

Gilbert Alain (N/D B-0753)

Le poste de journalier/chauffeur-opérateur ayant été comblé, aviser, s'il y a lieu, monsieur Alain Gilbert de la fin de son service à la municipalité le 15 mars prochain, et ce, pour une retraite bien méritée.

TEL QU'ENTENDU avec monsieur Gilbert qu'il restait en poste trois jours semaine jusqu'à l'embauche d'un remplaçant;

COMPTE TENU QUE la municipalité vient de combler ce poste;

Il est proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité remercie monsieur Alain Gilbert pour ces 24 années de bons services passées au service de la municipalité et lui souhaite une bonne retraite;

QUE : monsieur le Maire, en son nom personnel, au nom des membres du Conseil, des employés municipaux et de la population de Saint-Jean-de-Matha désire rendre hommage à monsieur Gilbert en lui remettant un présent pour souligner son départ à la retraite;

Adopté unanimement.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES

2017-094

Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Annie Bélanger

QUE : la présente assemblée soit et est levée.

Fin de l'assemblée à 21 h

Adopté unanimement.

Normand Champagne, Maire

Nicole D. Archambault, d.g.